

Rencontre 2013 du Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel « Liberté de religion dans le monde d'aujourd'hui : défis et garanties » -

« Pistes pour une action future en Europe et au-delà : l'éducation des jeunes et leur sensibilisation à la religion et aux croyances, dialogue et coopération entre et avec les représentants religieux et non religieux ».

Les discours d'introduction soulignèrent la prévention des conflits et à la tolérance dans un contexte de pluralité religieuse :

1. Lorsqu'il y a plusieurs religions faire son possible pour la prévention des conflits.

- a. Les conflits religieux ne sont pas que religieux. Il se peut qu'ils soient également politiques ou ethniques, tandis que certains aspects religieux exacerbent les conflits.
- b. D'autres difficultés comprennent des versions de l'histoire partiales ou incomplètes, par exemple en Bosnie-Herzégovine.
Nous sommes élevés au sein des familles qui nous transmettent des attitudes et des idées susceptibles au désaccord, (y inclus des arguments religieux), l'intolérance ou même le risque de la haine.
L'éducation doit privilégier la connaissance de la différence et la reconnaissance que la différence est un droit.
- c. D'ailleurs les jeunes doivent arriver à s'apercevoir comme ils sont aperçus par les autres.
Les religions ont le droit d'éduquer à leurs croyances ou même dans leurs croyances, mais pour l'école publique, c'est différent. Les écoles à la charge des autorités publiques ont le devoir de proposer un enseignement contextuel sur les religions et les croyances en évitant toute promotion religieuse et sans initiation à une tradition.
- d. Donc c'est souhaitable que les devoirs de l'état, le système des écoles publiques, la famille et les organisations religieuses soient définis et distincts. Voir par exemple les recommandations de Toledo ou celles du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (2008) sur la dimension des religions et des croyances non religieuses et l'éducation interculturelle.

2. Le tolérance de la diversité de religion et de conviction est une nécessité de la paix civile et pour le vivre ensemble dans la société.

- a. Les valeurs soutiennent la tolérance parce que le risque c'est le manque de valeurs partagées (non pas le choc des cultures).
- b. Il nous faut une éthique fondée sur les valeurs partagées en ciblant une société plus juste et généreuse, ouverte à tous, gouvernée par la liberté, la paix, la non-discrimination et le respect de la diversité.
- c. Les valeurs sont liées avec l'existence en tant que telle, perçues comme un aspect de notre identité. On peut sélectionner des valeurs mais il existe également des valeurs universelles. Il va de soi qu'elles comprennent celles de la déclaration universelle des droits de l'homme (1948).

L'éducation doit faciliter

- le respect de la différence
- la coopération envers les objectifs communs
- l'adaptation aux développements mondiaux
- confronter violence religieuse
- le respect de la dignité humaine
- le vivre ensemble face à la différence (le multi-culturalisme)

Les concepts de l'éthique sont déjà assimilés par les sociétés religieuses et non religieuses, tandis que le pluralisme religieux a engendré des problèmes historiques et récents.

L'école est un endroit d'excellence pour la pratique de la tolérance et le respect des droits de l'homme (voir le document de l'Unesco 1964).

S'il nous restait le temps nous pourrions aussi bien nous adresser au pluralisme et à la pluralité (*pluralismus* et pluralität) - il y a des ouvrages là-dessus en allemand.

Lors du débat plénière

1. Lors d'un débat sur l'éducation non formelle on a constaté des liens avec l'internet. Les perceptions de l'internet étaient du bon et du mauvais.

On pourrait envisager l'intérêt aux valeurs plutôt qu'aux relations, et les valeurs engageraient les piliers fondamentaux du Conseil de l'Europe (les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit).

Les valeurs comprennent la justification de l'application des droits.

Toutefois, les relations interpersonnelles engagent les réactions et non seulement les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe.

Un interlocuteur britannique considère que les valeurs *laïques* représentent un mouvement de long terme influencé et encouragé par la laïcité.

Les difficultés comprennent :

La famille dont les avis ont tendance à l'inspiration privée plutôt qu'universelle

Des points de vue interprétés comme la connaissance mais extrapolés de l'internet.

L'internet risque d'être un enseignant non-personnel. Les enseignants discutent, ou même corrigent les erreurs factuelles ainsi que les malentendus

Les réseaux sociaux parce qu'il se peut qu'ils propagent des préjugés ou des avis mal renseignés.

Il existe également Les blogs abusifs

Le discours de la haine

L'éducation

a. L'éducation mérite le soutien de la communauté (avec ses valeurs partagées).

b. Ce soutien est d'importance vitale parce qu'il engage les relations humaines et le débat personnel ...

c. Il se peut que le rôle des écoles privées dans la transmission de la religion soit particulière.

d. Quelle **éducation** transmettons-nous ? Quel rôle pour les OING de jeunesse ?

e. Voir également **l'éducation informelle** : les personnes responsables doivent se rendre compte des jeunes comme victimes ainsi que de la manipulation de la religion associée.

f. L'appel à la justice et la paix (qui est nécessaire) doit respecter les pays, les nations et les êtres humains.

2. La Laïcité

Il y avait un débat sur **la laïcité et l'espace public**. Les définitions n'étaient pas claires.

- Il faut définir la laïcité et l'espace public.

- La laïcité et les aumôneries (l'armée, les hôpitaux, les prisons, les situations exceptionnelles). En ce cas l'état français assure les aumôneries à la charge publique parce que, compte tenu des circonstances particulières il se peut qu'on ne puisse pas exercer son droit à la liberté de religion et de croyance.¹

- On constate une tendance intéressante mais également inquiétante, car ceux qui ne comprennent pas la laïcité l'aperçoivent comme anti-religieuse ou même pro-athée. Cette méprise est à corriger.

- Le concept de l'espace neutre garanti par la "nouvelle laïcité" est mal compris.

3. La conscientisation des faits : éviter le fondamentalisme :

Le concept est compliqué :

Dans les trois religions abrahamiques les écritures sont fondamentales (mais de plusieurs façons)

- le littéralisme ne s'ensuit nécessairement pas

- Le reconnaissance de la nature de la littérature scripturale et l'acquisition des capacités d'interprétation sont nécessaires. Le titre du rapport Brasseur sur les dangers du créationnisme et l'éducation est intéressant. Le rapport est un très bon examen des dangers du littéralisme imposé par une prise de position religieuse ou par la méprise de la nature des textes.

- La Création est une question philosophique connexe avec la philosophie Aristotélicienne ou Thomiste et la "cause sans cause".

- En général les jeunes n'ont acquis ni les connaissances qui facilitent la compréhension de ces concepts et ces idées difficiles ni les capacités de discernement nécessaires.

- Trois questions importantes connexes :

a. On doit reconnaître les sectes et les cultes qui ciblent les jeunes.

b. Un intervenant mentionna les religions "reconnues" en Autriche. Cette reconnaissance, s'agit-elle de la liberté religieuse (c'est-à-dire la liberté à la religion authentique) ou serait-elle un contrôle que nous n'encouragerions pas ?

c. Le même intervenant expliqua que les organisations religieuses parrainent le débat - c'est une activité éducative et instructive. La religion bien représentée serait un soutien important de la liberté religieuse.

¹ Malgré l'article 2 de la loi de 1905

4. Le respect du pluralisme religieux.

Compte tenu du contexte de pluralité - le rôle de la religion serait-il la proclamation de la vérité ou recherche de la vérité ?

Voir chapitre lviii de la Règle de St Benoît :

*"Mais ensuite il sera dans la maison où les novices étudient, mangent et dorment, sous la conduite d'un ancien apte à gagner les âmes, qui les surveillera avec la plus grande attention. On observera soigneusement si le novice **cherche vraiment Dieu...**"*

Les conséquences pour l'éducation² et pour la méthode de la formation

L'éducation à une religion ou dans une religion par les organisations religieuses était perçue comme acceptable mais :

Elle ne doit pas se faire dans l'école publique.

L'éducation déductive, la catéchèse pratiquée par certaines traditions, comporte le risque de transmettre les conclusions du débat et de l'histoire d'une religion sans expliquer le raisonnement et le développement de la pensée.

L'éducation déductive commence par l'expérience vécue (avec la possibilité d'ajouter l'expérience spirituelle).

L'apprentissage par rapport à la religion pourrait comporter l'examen équilibré de la tradition et de l'expérience.

Dans les pays dont les cours scolaires proposent une éducation scolaire à la religion le contenu et la méthode des cours doit être bien conçu.

La sensibilisation non-confessionnelle aux traditions religieuses :

Avec la valeur ajoutée qui privilégie la tolérance, respect mutuel et les droits de l'homme

Il faut respecter le pluralisme (sic) (*Il se peut que la pluralité soit un terme plus approprié*).

5. Certaines propositions :

Le développement des cours appropriés. Il y avait certaines questions :

Discussions-nous la religion ou la conviction ? Les deux termes étaient mentionnés dans le débat.

Est-ce que la religion serait un terme limitatif parce que le mot se dit des convictions qui comprennent la transcendance (qui n'est nécessairement pas être théiste) voir par exemple le Bouddhisme).

The printemps arabe et la manipulation des convictions étaient déjà mentionnés.

Il y a des gens nombreux dont les convictions ne sont pas religieuses.

Il faut respecter la croyance, la conscience et la conviction (article 9§1).

Il s'ensuit que l'interconviction et l'éducation interconvictionnelle sont importantes (on a mentionné la conviction mais en certains cas on a confondu la conviction et la religion).

Le Centre Nord/Sud a développé une expertise par rapport à :

- la religion
- les différences culturelles et religieuses
- les deux cotés de la Méditerranée

Les droits de l'homme, la religion et l'état de droit comprennent des aspects communs et la religion devrait être une participante positive et coopérative.

Il nous faut une bonne philosophie (universelle) de la dignité humaine dont l'existence est à la base des valeurs universelles des droits de l'homme.

On doit éviter, par exemple, l'argument dit "*Imago Dei*" (Genèse i:27f) car il pourrait engager ou il pourrait être perçu comme l'engagement d'une interprétation littérale d'un mythe biblique.

Autres Questions

La vérité et la culture. Un participant enroula une feuille de papier. Ce que nous apercevons, c'est une conséquence de notre point de vue. En ce cas l'angle de notre vue détermine notre perception. On pourrait voir un cercle ou peut-être un rectangle.

Les perceptions de la vérité serait un aspect de notre liberté religieuse. On doit entrer dans la perception de l'autre.

La diversité juridique européenne: En Europe continentale le système du code civile est répandu. En Angleterre, en Pays de Galles et en Irlande le système dit "loi commune" prévaut. La jurisprudence scandinave est également différente.

James Barnett (ICCS)

² Voir supra (l'école publique)